



Assemblée générale Conseil de sécurité

Dist
GENERAL

A/48/79
S/25247
8 février 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-huitième session
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION
SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE
INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-huitième année

Lettre datée du 8 février 1993, adressée au Secrétaire
général par le Chargé d'affaires par intérim de la
Mission permanente de la Yougoslavie auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration
faite par S. E. M. Ilija Djukic, Ministre des affaires étrangères de la
République fédérative de Yougoslavie (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de
la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée
générale, au titre du point intitulé "Examen de l'application de la
Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale", et du Conseil
de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Dragomir DJOKIC

ANNEXE

Déclaration, datée du 8 février 1993, du Ministre des
affaires étrangères de la République fédérative de
Yougoslavie concernant les négociations de paix en
cours concernant la Bosnie-Herzégovine

Je suis autorisé par le Président de la République fédérative de Yougoslavie à faire la déclaration suivante :

"La République fédérative de Yougoslavie appuie le plan des coprésidents, qu'elle considère comme le cadre le plus complet et le plus réaliste pour l'instauration d'une paix juste et durable en Bosnie-Herzégovine, et elle use de toute son influence afin que ce plan soit accepté.

La Yougoslavie est consciente que ce plan n'est pas idéal, car il présente certaines difficultés. Il est toutefois possible de les aplanir en poursuivant les négociations. L'instauration de la paix est dans l'intérêt suprême des trois peuples - musulman, serbe et croate - et c'est pourquoi nous demandons à toutes les parties en cause d'approuver ce plan.

La République fédérative de Yougoslavie appuie pleinement, depuis le début des travaux de la Conférence sur l'ex-Yougoslavie, le processus de paix et les efforts inlassables des coprésidents.

Malgré les appels répétés à l'usage de la force émanant de certaines parties et d'autres intéressés, la Yougoslavie est convaincue qu'il n'y a d'autre issue qu'une solution politique à laquelle souscriraient les trois parties à la tragique guerre civile en Bosnie-Herzégovine.

J'ai fait savoir au Président du Conseil de sécurité ainsi qu'à M. Vance et lord Owen que nous continuons d'appuyer leur plan et que nous sommes prêts à participer aux efforts visant à instaurer une paix juste et durable en Bosnie-Herzégovine."
